

RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00281
Numéro SIREN : 481 885 374
Nom ou dénomination : SOBEN

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2024 sous le numéro de dépôt 582

SOBEN S.A.S
Société par actions simplifiée au capital de 241 304 euros
Siège social : 425 Rue de la grande pièce
46230 FONTANES
481 885 374 RCS CAHORS

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE
COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Nous vous indiquons qu'est intervenue au titre de l'exercice écoulé une convention visée à cet article dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Convention conclue avec M Benjamin TALON, Président.

La société Rapléo, société civile immobilière au capital de 1 000€, dont le siège est situé à CAHORS (46 000) – 416 Rue Jacques Brel 46000 Cahors, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAHORS sous le numéro 890 290 968, représentée par Monsieur Benjamin TALON en qualité de gérant, a consenti à la société SOBEN une location portant sur un ensemble immobilier situé à FONTANES (46 230) – Rue de la pièce grande.

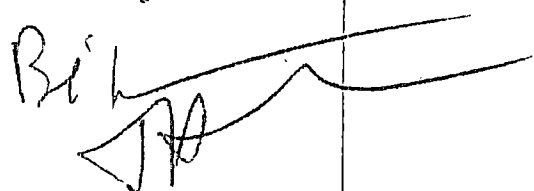
Une charge de loyer a été comptabilisé pour 29 166.67€HT au titre des mois de Janvier à Mai 2022.
Cette location a pris fin en Mai 2022.

En date du 1 Juillet 2022, le crédit-bail avec la société CREDIT MUTUEL REAL ESTATE LEASE portant sur le bien situé à FONTANES (46 230) – Rue de la pièce grande initialement conclu avec la société Rapléo a été transféré à la société SOBEN pour un prix de 35 000€HT ventilé comme suit :

- le droit de jouissance du bien immobilier pour 5 000€HT
- le droit à la promesse de vente pour 30 000€HT

Fait à FONTANES
Le 19/04/2023-----

Le Président



DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : SOBEN

		Exercice N Net	Exercice N-1 Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires	349.51	1 045.87
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles	1 640 169.82	1 035 771.29
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions	1 120.42	1 333.86
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	318 372.07	257 533.76
		Autres immobilisations corporelles	330 297.95	368 920.76
		Immobilisations en cours		127 009.37
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		20 780.56	12 621.00	
Prêts				
Autres immobilisations financières		32 172.65	31 272.65	
TOTAL (II)		2 343 262.98	1 835 508.56	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	196 922.80	87 813.19
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis	27 468.08	124 290.16
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	49 051.88	93 717.21
		Clients et comptes rattachés	266 885.95	525 547.91
		Autres créances	584 672.27	505 694.12
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		774 403.38	685 536.46	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	11 987.75	6 422.85	
	TOTAL (III)	1 911 392.11	2 029 021.90	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		4 254 655.09	3 864 530.46	

Désignation de l'entreprise : SOBEM		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	241 304.00	241 304.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	906 700.00	906 700.00
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	5 712.00	5 712.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves	88 379.43	88 379.43
	Report à nouveau	(319 337.50)	(382 920.88)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	196 628.31	63 583.38
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	1 119 386.24	922 757.93
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	154 845.00	36 174.00
	TOTAL (II)	154 845.00	36 174.00
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	1 811 375.94	1 592 192.11
	Emprunts et dettes financières divers	108 856.48	108 856.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 620.68	47 836.41
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	266 051.58	408 994.14
	Dettes fiscales et sociales	569 370.55	724 453.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 824.05	23 266.10
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	186 324.57	
	TOTAL (IV)	2 980 423.85	2 905 598.53
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	4 254 655.09	3 864 530.46
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 346 059.53		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			486.56

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : SOBEN				Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens	554 058.33	493 817.33		
		services	1 525 058.06	1 159 616.36		
	Chiffres d'affaires nets		2 079 116.39	1 653 433.69		
	Production stockée		(114 504.99)	(11 905.83)		
	Production immobilisée		816 369.91	895 308.84		
	Subventions d'exploitation		1 352 582.28	827 730.07		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		29 540.10	(540.00)		
	Autres produits (1) (11)		237.72	41.29		
Total des produits d'exploitation (2) (I)		4 163 341.41	3 364 068.06			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)		70 130.28	18 386.80		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		1 155 553.53	1 055 227.29		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		(196 922.80)			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		771 057.12	919 780.76		
	Impôts, taxes et versements assimilés		34 589.79	26 518.54		
	Salaires et traitements		1 138 719.44	871 361.79		
	Charges sociales (10)		396 135.78	315 680.07		
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	159 563.19	152 346.49	
			- dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	23 904.75			
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Autres charges (12)		7 400.01	10 710.03			
Total des charges d'exploitation (4) (II)		3 560 131.09	3 370 011.77			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		603 210.32	(5 943.71)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)		30 276.76	19 782.50		
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)		30 276.76	19 782.50			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		(30 276.76)	(19 782.50)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		572 933.56	(25 726.21)			

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : SOBEN		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	919.94	13 753.43
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	79 315.10	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	80 235.04	13 753.43
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	251 516.75	6 836.84
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	265 559.54	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	517 076.29	6 836.84
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(436 841.25)	6 916.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		(60 536.00)	(82 393.00)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		4 243 576.45	3 377 821.49
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		4 046 948.14	3 314 238.11
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		196 628.31	63 583.38
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	67 246.34	29 306.56
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
		(9) Dont transferts de charges	29 540.10
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

S.A.S. SOBEN

**Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos le
31/12/2022**

Montants exprimés en EUR

*Certifié conforme
à l'original.*



S.A.S. Soben
425 rue de la pièce grande
46230 FONTANES
Ce rapport contient 17 pages

Table des matières

1 - Faits majeurs

- 1.1 Evènements principaux de l'exercice
- 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

2 - Informations relatives au bilan

- 2.1 Actif
 - 2.1.1 Tableau des immobilisations
 - 2.1.2 Tableau des amortissements
 - 2.1.3 Immobilisations incorporelles
 - 2.1.4 Immobilisations corporelles
 - 2.1.5 Stocks
 - 2.1.6 Disponibilités et divers
 - 2.1.7 Etat des créances

- 2.2 Passif
 - 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
 - 2.2.2 Capital
 - 2.2.3 Autres fonds propres
 - 2.2.4 Provisions pour risques et charges
 - 2.2.5 Dettes financières
 - 2.2.6 Autres dettes

3 - Informations relatives au compte de résultat

- 3.1 Répartition du Chiffre d'Affaires
- 3.2 Résultat exceptionnel
 - 3.2.1 Produits sur exercices antérieurs
 - 3.2.2 Charges sur exercices antérieurs et autres charges exceptionnelles
- 3.3 Autres informations
 - 3.3.1 Production immobilisée
 - 3.3.2 Crédit d'Impôt Recherche

4 - Autres informations

- 4.1 Effectif moyen
- 4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

L'année 2022 aura permis à Soben de retrouver son niveau de chiffre d'affaire d'avant la crise Covid. Nous pouvons noter :

- Marché automobile quasiment inexistant
- Marché militaire conforme aux prévisions mais sans accélération. Les programmes pluriannuels ne bougent pas
- Marché aéronautique dynamique sur les avions de tourisme, les jets et le spatial
- Marché génie civil qui débute avec des perspectives intéressantes, mais très aléatoires d'une année sur l'autre
- Marché robotique toujours pas autorisé. Nous poursuivons nos efforts de R&D en espérant une mise sur le marché début 2025

L'année 2022 aura vu augmenter assez significativement les coûts des composants et des pièces sur mesures. Notamment des pièces usinées. Notre entreprise étant assez peu exposée énergétiquement, nous n'avons pas noté de variation de ce côté-là. Nous avons dû jongler avec des délais d'approvisionnement très long et souvent incertains. Il est à noter que la production représente environ la moitié de notre chiffre d'affaire.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions actuellement en vigueur en France, en particulier le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017 ; et articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017, mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et de développement activés sont évalués selon les dépenses réelles non couvertes par les subventions.

Les frais de recherche et de développement activés seront amortis à compter de la date correspondant au début de l'utilisation du résultat des développements.

2.1.3.1 *Frais de recherche et de développement*

Les frais de recherche et de développement font l'objet d'une activation.

2.1.3.2 *Fonds commercial*

Néant.

2.1.3.3 *Amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	-	-
Frais d'établissement	-	-
Frais d'augmentation de capital	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-
Droit de bail	-	-
Fonds commercial	-	-
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.4.1 Evaluation

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

2.1.4.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 20 ans
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

2.1.4.3 *Crédit-bail*

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine		968 604,60	101 015	171 972,01	1 241 592
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs		3 063,04	76 526	0,00	79 589
• Exercice		42 678,29	13 842	11 682,65	68 203
Total		45 741	90 368	11 683	147 792
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus		70 537,32	10 647	34 347,72	115 532
• A plus d'1 an et 5 ans au plus		282 149,28	0	125 941,64	408 091
• A plus de 5 ans		570 176,67	0	0,00	570 177
Total		968 605	101 015	171 972	1 241 592

2.1.5 Stocks**2.1.5.1 Etat des stocks**

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stock de matières premières	196 923	0	196 923
En-cours de production de services	9 785	0,00	9 785
Stock de produits finis	17 683	0	17 683
Total	224 391	0	224 391

2.1.5.2 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode FIFO.

2.1.5.3 Stocks de produits fabriqués

Les stocks de produits finis sont évalués à leur coût de production.

2.1.6 Disponibilités et divers**2.1.6.1 Autres informations significatives****2.1.7 Etat des créances****ETAT DES CREANCES (Cerfa 2057)**

Autres immobilisations financières	32 172,65
Clients douteux ou litigieux	83 992,62
Autres créances clients	255 220,83
Impôt sur les bénéfices	60 536,00
TVA	30 802,22
Divers	453 390,84
Débiteurs divers	39 943,21
Charges Constatées d'avance	11 987,75
TOTAL	968 046,12

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2021			31/12/2022
	N-1			N
Capital	241 304			241 304
Primes, réserves	1 000 791			1 000 791
Report à nouveau	-382 921	63 583		-319 338
Résultat	63 583	196 628	63 583	196 628
Subventions d'investissement	0			0
Provisions règlementées	0			0
Autres	0			0
Total	922 758	260 212	63 583	1 119 386

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 241 304 actions de 1 euro de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position en début de l'exercice	241 304	241 304 €
Mouvements :		
Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	0	0 €

Position à la fin de l'exercice **241 304** **241 304 €**

2.2.2.2 Autres informations significatives

2.2.3 Autres fonds propres

Les subventions sont comptabilisées au crédit du compte 131 par le débit d'un compte 441.

Les subventions étant octroyées mais pas perçues en totalité, elles sont comptabilisées au prorata des dépenses déjà engagées pour ne pas majorer les fonds propres.

Le versement des fonds est comptabilisé au crédit du compte 441.

L'échelonnement de la subvention est comptabilisé au débit du compte 139 par le crédit du compte 740 en fonction de l'avancement de chaque subvention/projet

Ainsi, les comptes 131 et 139 sont d'un montant égal au débit et crédit.

2.2.4 Provisions pour risques et charges**2.2.4.1 Tableau des provisions pour risques et charges**

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques							
Provisions pour charges	0			0			0
Total	0	0	0	0	0	0	0

2.2.4.2 Evaluation des provisions pour risques et charges**2.2.5 Dettes financières****2.2.5.1 Classement par échéance**

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.5.2 Autres informations significatives**2.2.6 Autres dettes****2.2.6.1 Classement par échéance**

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.6.2 Charges à payer

ETAT DES DETTES (Cerfa 2057)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 811 375,94
Emprunts et dettes financières divers	68 250,00
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	266 051,58
Personnel et comptes rattachés	113 473,77
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 185,91
Etat et autres collectivités publiques	0,00
TVA	58 951,16
Autres impôts & Taxes	0,00
Subventions	325 656,51
TVS & PAS	3 239,02
Autres	2 864,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0,00
Groupe et associés	40 606,48
Autres dettes	9 824,05
Produits constatés d'avance	186 324,57
Total	2 951 803,17

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Répartition du chiffre d'Affaires

	France	EU	EXPORT	TOTAL
Produits	537 342	6 372	10 344	554 058
services	1 307 860	173 582	43 616	1 525 058
TOTAL	1 845 202	179 954	53 960	2 079 116

3.2 Résultat exceptionnel

3.2.1 Produits sur exercices antérieurs et autres produits exceptionnels

Compte 775 000 : 79 315,10 €

79 315,10 € : Facture de ventes d'équipements au CIC (lease back)

3.2.2 Charges sur exercices antérieurs et autres charges exceptionnelles

Compte 672 000 : 251 516,75 €

Dont 248 695,65 € : ajustements sur les subventions au titre de 2021

Compte 675 000 : 190 559,564 €

Dont 70 031,16 (voir ci-dessus) Facture de ventes d'équipements au CIC (lease back)

Dont 120 352,69 € : Abandon de projets de recherche et développement.

3.3 Autres informations

3.3.1 Production immobilisée

Des développements pour un montant de 816 370,01 € ont été comptabilisés en production immobilisée sur l'exercice.

3.3.2 Crédit d'Impôt Recherche

Un Crédit d'Impôt Recherche a été comptabilisé pour 27 408 € et un Crédit d'Impôt Innovation a été comptabilisé pour 33 128 € au titre de l'exercice 2022.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

Personnel
Salarié

Cadres	21,47
Agents de maîtrise et Techniciens	2,00
Employés et Ouvriers	5,23
Apprentis	1,00

TOTAL 29,70

4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	9 500 €	0 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	300 €	0 €
Honoraires totaux	<u>9 800 € €</u>	

ANNEXES

2054 : Immobilisations en valeurs brutes

2055 : Amortissements

2057 : Etat des créances et des dettes

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2084-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 63 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SOBEN				Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
			Consécutives à la réévaluation des cours de l'exercice	à une mise en pratique au cours de l'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		1	2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 1 164 977.78	KE	KF	607 648.72		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)		KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)		KM	KN	KO		
	Installations gales, agencements, aménagements des constructions	M2	KP 24 996.91	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS 1 062 063.47	KT	KU	170 654.34		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV 374 300.76	KW	KX	(12 598.54)	
		Matériel de transport *		KY 6 166.80	KZ	LA		
	Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 119 901.42	LC	LD	13 438.04	
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH 127 009.37	LI	LJ			
	Avances et acomptes		LK	LL	LM			
	TOTAL III		LN 1 708 438.73	LO	LP	171 493.84		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T			
	Autres participations		8U	8V	8W			
	Autres titres immobilisés		1P 12 621.00	1R	1S	8 159.56		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T 31 272.65	1U	1V	900.00		
	TOTAL IV		LQ 43 893.65	LR	LS	9 059.56		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG 2 917 310.16	ØH	ØJ	788 202.12		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence					
		1	2	3	4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X	1 772 626.50	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
	Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	MG	MH	MI	24 996.91
		Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT	MJ	MK	ML	1 232 717.81
	Autres immo. corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers		IU	MM	MN	MO	361 702.22
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR	6 166.80
	Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU	127 339.46
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY 127 009.37	MZ	NA	NE	NB	
Avances et acomptes		NG	ND	NE	NF			
TOTAL III		IY 127 009.37	NG	NH	NI	1 752 923.20		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés		11	2B	2C	2D	20 780.56	
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	2G	32 172.65	
	TOTAL IV		13	NJ	NK	2H	52 953.21	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14 127 009.37	ØK	ØL	ØM	3 578 502.91	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOBEN						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY	EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE	RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	128 160.62	PF	3 946.55	PG	PH	132 107.17	
TOTAL I		RK	128 160.62	RM	3 946.55	RN	RO	132 107.17	
Terrains		PI	PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	23 663.05	PW	213.44	PX	PY	23 876.49	
Installations techniques, matériel et outillage Industriels		PZ	804 529.71	QA	114 951.02	QB	5 134.99	QC	914 345.74
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	22 664.89	QE	37 143.80	QF	768.76	QG	59 039.93
	Matériel de transport	QH	6 166.80	QI		QJ		QK	6 166.80
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	96 616.53	QM	3 308.38	QN	221.11	QO	99 703.80
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	953 640.98	QV	155 616.64	QW	6 124.86	QX	1 103 132.76
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 081 801.60	ØP	159 563.19	ØQ	6 124.86	ØR	1 235 239.93
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6			
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

73

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFP N° 2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SOBEN				Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN			
				1	2	3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US				
	Autres immobilisations financières	UT	32 172.65	UV	UW	32 172.65			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou filiaux	VA	83 992.62		83 992.62				
	Autres créances clients	UX	255 220.83		255 220.83				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	60 536.00		60 536.00			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 802.22		30 802.22			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	453 390.84		453 390.84			
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	39 943.21		39 943.21				
	Charges constatées d'avance	VS	11 987.75		11 987.75				
	TOTAUX				VT	968 046.12	VU	935 873.47	VV
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF					
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans			
			1	2	3	4			
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 811 375.94	205 632.30	1 212 190.21	393 553.43			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	68 250.00	68 250.00					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	266 051.58	266 051.58					
Personnel et comptes rattachés		8C	113 473.77	113 473.77					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	65 185.91	65 185.91					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	58 951.16	58 951.16					
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	331 759.71	331 759.71					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	40 606.48	40 606.48					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 824.05	9 824.05					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
Produits constatés d'avance		8L	186 324.57	186 324.57					
TOTAUX			VY	2 951 803.17	VZ	1 346 059.53	1 212 190.21	393 553.43	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	219 670.39	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2023

15

SOBEN S.A.S
SAS au capital de 241 304 €
Siège social : 425 rue de la pièce grande – 46230 FONTANES
Immatriculée sous le n° 481 885 374 00084
RCS CAHORS

Texte des résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire
du 30 juin 2023

Deuxième résolution

L'assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 196 628 €, décide de l'affecter : en report à nouveau pour 196 628 €

= - - - =

SOBEN S.A.S
SAS au capital de 241 304 €
Siège social : 425 rue de la pièce grande – 46230 FONTANES
Immatriculée sous le n° 481 885 374
RCS CAHORS

**Procès verbal de l'Assemblée Générale des associés de la SAS SOBEN
du 30 juin 2023**

L'an deux mille vingt trois et le **30 juin** à 18 heures, les associés de la SAS SOBEN se sont réunis en assemblée générale, sur convocation du Président, Benjamin TALON, en audio / visio conférence.
L'assemblée est présidée par Benjamin TALON, Président.

Le président constate que le Commissaire aux Comptes, dûment convoqué, est Monsieur Théo JARRIGE. Celui-ci, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les actionnaires présents et/ou représentés et/ou en audio/visio conférence ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Le Président constate que d'après la feuille de présence, les associés présents ou représentés totalisent un nombre de voix suffisant pour que l'assemblée puisse délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour (95.68%).

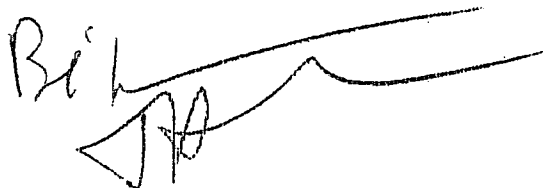
Deuxième résolution

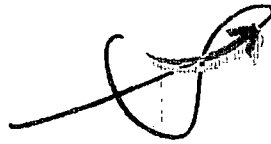
L'assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 196 628 €, décide de l'affecter : en report à nouveau pour 196 628 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

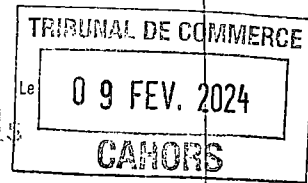
= =

Le Président





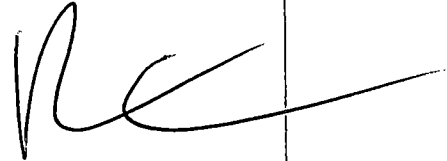
Cabinet SOGOREC
Expertise, Audit et Conseils



Fabrice CORDONNIER
Expert-comptable
Commissaires aux Comptes

Authé en forme à l'original.

Théo JARRIGE
Expert-comptable
Commissaires aux Comptes



Jérôme ROYER
Expert-comptable

SOCIETE SOBEN
Société par Actions Simplifiée au capital de 241 304 euros
Siège Social : 425 RUE DE LA PIECES GRANDE, 46230 FONTANES
RCS CAHORS : 481885374

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ce rapport contient 25 pages

SAS SOBEN

Siège Social : 425 RUE DE LA PIECES GRANDE 46230 FONTANES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'attention de l'associée unique de la SAS SOBEN,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée SOBEN relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivant exposés dans la note 2.1.3-Immobilisations incorporelles et 2.2.3-Autres fonds propres de l'annexe des comptes annuels concernant le traitement comptable des frais de recherche et développement activés et des subventions.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les

restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le traitement comptable des subventions et des frais de recherche et développement activés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gourdon,
Le 2 Mai 2023

Théo JARRIGE
Commissaire aux comptes

SAS SOGOREC

252, route du Mont Saint Jean
46300 GOURDON

Tél. : 05 65 41 04 34 - Email : accueil@sogorec.fr
Siret 352 502 900 00017 - N° FR 65 352 502 900